

Conseil régional Midi-Pyrénées
Assemblée Plénière
Intervention d'ouverture de Martin Malvy

Séance du mardi 3 novembre 2015

Seul le discours prononcé fait foi

Mes chers collègues, Monsieur le Président du Conseil économique et social, Mesdames, Messieurs,

C'est une séance pas tout à fait comme les précédentes que nous tenons aujourd'hui.

Dernière de la mandature. Dernière surtout pour la région Midi-Pyrénées. C'est la dernière fois que nous nous retrouvons tous ensemble.

Dans 40 jours, une nouvelle assemblée aura été désignée par nos concitoyens. Dans 58, nous ne ferons plus qu'une seule Région avec Languedoc - Roussillon.

Depuis 1790, la carte des départements est demeurée pratiquement inchangée. Celle des communes aussi. Les Régions n'ont que 35 ans. On peut facilement imaginer que ce que nous vivons aujourd'hui ne se reproduira pas de sitôt.

Toute réforme inquiète en ce qu'elle modifie des habitudes. Il y a lieu de distinguer ce qui relève du comportement de ce qui la justifie.

Nous savons ici qu'un territoire pauvre n'engendre pas le développement. Et nous savons ce que représentera sous un même pilotage politique, celui qui sera issu de la fusion, que l'on évoque l'économie, la recherche et l'enseignement supérieur, l'agriculture, le tourisme, le développement durable, la culture, qu'elle nous raccroche à un passé commun ou que nous l'accompagnons vers la création et le spectacle vivant.

Rappelons-le, cette nouvelle Région dans laquelle nous allons nous fondre sera non seulement la seconde de France en superficie -aussi vaste que l'Irlande et plus grande que 13 états européens- mais aussi la cinquième en termes de population au plan national, plus peuplée que 12 Etats de l'Union européenne (*Danemark, Croatie, Finlande, Slovaquie (5,4Millions) , Irlande, Lettonie, Estonie, Lituanie, Slovénie, Chypre, Luxembourg, Malte*). Sans compter que d'ici 2030, la future région accueillera en moyenne 52 000 habitants en plus chaque année.

Elle sera surtout la quatrième région française en termes de produit intérieur brut, et la 19ème région européenne sur 274 quand MP est 44^{ème} et LR 62^{ème}.

C'est elle dont le PIB a connu la plus forte croissance entre 1990 et 2012, 2,1% par an.

Au moment où nous tenons cette dernière session et où nous allons transmettre à une nouvelle Institution ce qu'est notre patrimoine, nous devons avoir conscience, pour ne pas avoir de regrets ou pour nous convaincre et convaincre ceux qui ne le seraient pas, de la place que prendra cette nouvelle région en bien des domaines et dans le dialogue national et européen. Et qui dit place dit perspectives pour nos concitoyens. Sinon, cela n'aurait pas de sens.

Mes chers collègues, dresser le constat que cette Région affiche le taux de création d'entreprises le plus élevé, qu'elle est en seconde position pour les investissements étrangers ou l'une des 8 qui consacrent, en Europe, l'effort le plus élevé en matière de recherche, ce n'est pas dissiper les inquiétudes ou les difficultés. Ce n'est pas oublier la situation de l'emploi, les appels à la solidarité, le nécessaire combat pour sauver la planète ou l'inhumanité des exodes. C'est dire parce qu'il n'y a pas de réformes acceptées sans vision partagée et confiance que ce que les femmes et les hommes de ces Régions ont contribué à construire ici et en Languedoc - Roussillon, constitue un socle solide et enviable.

Etre, en même temps, membre à part essentielle du premier pôle européen de l'Aéronautique et de l'Espace, en tête pour la recherche sur le cancer, l'agriculture et l'agroalimentaire, 1^{er} vignoble AOC au monde, 1^{er} territoire bio de France, premier producteur ovins, en avance sur le numérique, la robotique et les énergies renouvelables. C'est cet acquis qui nous reconnaît parmi les 20 plus puissantes Régions d'Europe.

Mes chers collègues, avant d'évoquer notre ordre du jour, je voudrais revenir sur ce qui a forcément occupé le débat depuis plusieurs mois, sans le faciliter bien entendu : les craintes d'un déséquilibre qui naîtrait de cette fusion.

Je le pense apaisé.

Je ne prétends pas à l'exclusivité, bien entendu, mais je n'ai pas ménagé mes efforts, appelant l'Etat à tenir compte de l'existence de deux métropoles qui, l'une et l'autre, allaient perdre des directions de services. Les décisions qui ont été prises par le Ministre de l'Intérieur, sur le rapport concerté du Préfet de Région, ont été les bonnes et contribuent aujourd'hui à la prise de conscience de l'unité et de la complémentarité de ce nouveau territoire.

Quant au déséquilibre territorial, il n'a pas attendu la fusion pour se manifester. Malgré les correctifs que nous avons apportés, le phénomène de concentration est mondial. Ce sera l'un des axes politiques de la nouvelle Région que d'accompagner les métropoles, ni plus ni moins concurrentes qu'avant -sauf avec les autres plus grandes villes de France et d'Europe - et le reste du territoire, de loin plus vaste et plus peuplé, villes moyennes parfois en grande préoccupation et le monde rural. Les Régions doivent être les garantes de politiques équilibrées. Elles seules en ont les compétences et les moyens.

Cette union avec le Languedoc, nous y travaillons tous les jours avec nos services.

Mes chers collègues, nous avons imaginé un dispositif qui nous aurait permis de rapprocher les politiques avant les échéances.

C'était oublier que deux assemblées sortantes qui n'ont de légitimité que pour les décisions prises dans le cadre de leurs compétences et pendant leur durée de vie ne pouvaient prétendre imposer leurs choix respectifs ou des axes communs à une institution démocratique qui ne naîtra qu'après qu'elles aient disparu.

Lorsqu'un Gouvernement succède à un autre, il assure la continuité de l'Etat.

Il en ira de même pour la Région nouvelle. Il s'agissait donc de lui donner les moyens d'assumer la continuité de la Région dès le 1^{er} janvier et de lui permettre de mettre en œuvre, comme elle l'entendra et dans le calendrier qu'elle souhaitera, les orientations qui seront les siennes.

Cela a été l'objet de réunions techniques entre les services. Plus de 150, sur les procédures de gestion du personnel, le volet informatique, la paie, les circuits financiers, la logistique, ...

L'objectif n'est pas de faire converger les politiques avant la fin du mois de décembre. Il est de permettre à la machine de tourner sans que nos interlocuteurs et partenaires, sans que notre personnel ne subissent, soit les à coup, soit les lenteurs d'une gestion et de méthodes qui seraient à inventer.

C'est ce qui nous a amené à des délibérations identiques sur la pérennité des choix effectués au titre du CPER, par exemple, la mise en concordance des programmes régionaux de formation professionnelle, l'harmonisation des durées des conventions conclues avec la SNCF, la politique de la ville, ou qui nous amènera à examiner l'adhésion à l'initiative JEREMIE pour le financement des micro et moyennes entreprises.

Poursuivant actuellement leurs travaux, les services sont totalement mobilisés : Directions des Ressources Humaines, des Systèmes d'information, de la Logistique qui préparent entre autre l'assemblée d'installation du 4 janvier ainsi que l'organisation des premières réunions : assemblées plénières et commissions permanentes.

L'harmonisation se fera progressivement ainsi que la mise en application de la loi NOTRe pour laquelle le législateur a laissé de 1 à 5 ans aux Régions avec des préconisations particulières pour les schémas notamment les 3 premières années.

La décision modificative que nous allons examiner est très majoritairement orientée vers la permanence de l'action régionale. Il n'y aura pas de temps mort. Ni pour l'administration, ni pour nos futurs collègues, l'administration continuant à mettre en œuvre les décisions votées et les élus s'organisant très vite en commissions spécialisées et commission permanente.

La loi NOTRe autorise les nouvelles Régions à adopter leur Budget 2016 jusqu'au 31 mai, un pré-budget, mais très limité en février. Cette souplesse est indispensable.

La DM2 que va nous présenter Mme PELLEFIGUE, et qui l'a été en commission des finances la semaine dernière, engage donc des mesures qui sont liées à nos compétences obligatoires. Je pense aux lycées, aux CFA, aux écoles d'infirmières, aux MCEF.

Ces mesures nous permettront de surcroît d'assurer le versement des avances aux opérateurs régionaux (MADELI, CRT, CARIF-OREF, ER2C, AFPA, Midi-Pyrénées Europe, Eurosud, Association les Chemins de St Jacques, l'Office Public de la Langue Occitane, le Centre Régional des Lettres, la FROTSI) dès le mois de janvier.

Pour assurer avec certitude la continuité au titre de l'année des mesures qui sont spécifiquement midi-pyrénéennes, nous avons inscrit nos participations à l'opération « 1^{er} départ en vacances », au Fonds régional de petits équipements sportifs ou à l'implantation d'équipements sportifs structurants.

Le vote d'un pré-budget en février 2016 accompagnera la DM. Il permettra à la nouvelle Région de modifier ou reconduire les autorisations de programme et les autorisations d'engagement antérieures dans la limite de cinq douzièmes des crédits 2015. Concrètement, une liste sera soumise à ce moment-là au vote de la nouvelle assemblée pour permettre leur affectation lors des 1^{ères} Commissions Permanentes de la mandature. Après février, sans doute en mars.

Pour ce qui concerne la DM2 que nous examinons, elle représente au total 157,5M€ d'investissements : 63M€ pour les transports, 33M€ pour l'éducation, 30M€ de participation pour le parc des Expositions de Toulouse - il s'agit de renforcer notre métropole dans sa concurrence avec ses homologues, et dans son rayonnement au titre des rencontres de niveau national et international comme le font par exemple Lyon ou Bordeaux-, 19 M€ pour la recherche et l'enseignement supérieur, et 14M€ pour l'industrie.

Ces investissements sont portés entre autres par le programme opérationnel FEDER/FSE 2014-2020. Il nous permet de poursuivre le financement des contrats d'appui innovation, immobilier, export ainsi que des avances remboursables.

Il répond à notre objectif premier : le développement économique, avec à la clé l'emploi.

Le succès des contrats d'appui que nous avons initiés, n'est plus à prouver : plus de 1 800 ont été signés, près de 11 000 emplois créés ou maintenus, 2 milliards d'€ d'investissements générés.

Ils constituent un dispositif totalement original. Ils ont eu un véritable effet de levier comme l'a confirmé l'étude Banque de France sur le développement des entreprises qui en ont bénéficié puisqu'elles ont accru leur chiffre d'affaires de 30% et leurs effectifs de 15%, quand les autres en ont globalement perdu près de 9%.

Les investissements de cette DM2 relèvent aussi du volet recherche du nouveau CPER avec notamment :

- La construction du Centre de ressources et de transferts en composites innovants de Ecole d'Ingénieurs de Tarbes,
- La modernisation du laboratoire CNRS du Moulis, en Ariège, qui est aujourd'hui une infrastructure d'envergure internationale. Et un succès à porter au crédit de la Région et des acteurs locaux qui se sont mobilisés dans le cadre du CPER précédent, alors que sa fermeture était annoncée.
- Les équipements des blocs chirurgicaux de l'Ecole Nationale Vétérinaire de Toulouse
- La construction d'une volière drones pour l'Ecole Nationale d'Aviation Civile

Ces nouveaux projets confirment notre engagement en faveur de la recherche, une priorité jamais démentie avec des opérations phares comme :

- L'installation de de la plateforme CEA-Tech, à Labège qui permet aux entreprises industrielles de MP de bénéficier des capacités du CEA
- La montée en puissance de l'IRT St Exupéry, pour l'aéronautique et les systèmes embarqués
- L'ouverture de l'Espace Clément Ader
- Avec aussi les travaux du futur bâtiment de médecine régénérative, sur le site de l'Oncopôle, qui accueillera notamment des équipes de l'Etablissement Français du Sang.

Nous n'avons pas perdu de temps. Nous ne pouvons que nous en féliciter.

La programmation du CPER, signé le 30 juin, a déjà commencé : 148 M€ affectés dont 116 par la Région, pour les travaux d'allongement des quais et de mise en accessibilité de la gare de Castelnau d'Estretfonds, pour la réhabilitation du musée Henri Martin à Cahors. Mais aussi pour la création d'un bâtiment dédié à la formation et à la recherche dans le domaine du Génie Civil à l'IUT Tarbes, la construction d'une maison de la vie étudiante,

sur le Campus de Castres, le soutien aux réseaux Très Haut Débit. Près de 9 M€ ont été affectés pour le Gers, plus de 6 pour le Tarn-et-Garonne.

Nous avons signé, il y a quelques jours, les conventions d'application.

Le Programme de Développement Rural Régional de Midi-Pyrénées a été adopté le 17 septembre 2015 par la Commission Européenne. Nous avons conclu des contrats régionaux uniques avec Toulouse Métropole, les 9 Communautés d'Agglomération et les 23 territoires ruraux et de montagne. Ils sont signés pour trois ans. Ils permettront à la nouvelle Région d'élaborer ses politiques sans rupture. Après la Commission permanente du 16 novembre, nous les aurons tous adoptés et nous les aurons tous signés avant la fin de l'année.

A la fin de l'année 2015, nous serons la seule Région de France à disposer d'une telle couverture territoriale avec ses politiques contractuelles. La seule aussi à couvrir un spectre aussi large de domaines car ces contrats ne concernent pas seulement le développement local mais portent également sur l'enseignement supérieur, la mobilité, le très haut débit, la transition énergétique ... Nous aurons aussi, avec la création de 23 PETR, le meilleur score national aux cotés de la Bourgogne-Franche-Comté. Sans oublier les 5 PNR dont l'Aubrac où nous nous réunirons demain pour approuver l'avant-projet de charte du parc.

La Région est donc en ordre de marche pour passer le cap du 1^{er} janvier.

J'ajoute que l'ensemble -CPER, fonds européens et politiques régionales territoriales - permettront à Midi-Pyrénées de disposer d'une enveloppe totale de 4 milliards d'€ sur les 6 ans à venir qui seront injectés dans l'économie de la partie Midi-Pyrénéenne de la grande Région.

Il n'est pas inutile de rappeler, au moment où nous signons ces contrats, qu'au cours des 2 précédentes contractualisations 2002-2008 et 2008-2014, nos seules politiques territoriales ont permis de réaliser plus de 12 000 projets pour près de 4 milliards d'euros de travaux, avec un soutien de la Région de plus de 400 M€, soit 25 à 30% de l'aide publique.

Autre priorité financée par cette décision modificative : je l'ai déjà évoquée d'un mot, l'accélération de notre programme d'accessibilité des réseaux ferroviaires, afin de garantir la mise en œuvre dans le respect du calendrier que nous voulons le plus bref possible.

Je vous propose de consentir un effort significatif – et d'aller au-delà de notre compétence obligatoire - pour financer, à hauteur de 100%, soit 4M€, les travaux de mise en accessibilité relevant du domaine de SNCF Mobilités, et à hauteur de 75%, soit 38 M€, les travaux relevant du domaine de SNCF Réseau. Cela permettra la mise en accessibilité de 20 gares, à commencer par celle de Saint Gaudens. Cela confirmera notre volonté de promouvoir un transport public de qualité accessible au plus grand nombre.

Les critères fixés par la loi ne nous permettent pas d'aller plus loin en nombre. Nous assurerons par contre l'intégralité du financement hors Etat car, si la SNCF était intervenue comme cela était possible à hauteur de 25%, elle nous aurait répercuté, tous les ans, le remboursement des emprunts à un taux de 6,9% que nous refusons.

Cette mesure s'inscrit dans le droit fil des efforts consentis depuis 2002 en faveur des TER, avec des investissements considérables dans la modernisation de l'infrastructure ferroviaire : le Plan rail, mais aussi le renouvellement du matériel roulant ferroviaire : 123 rames d'ici à 2019, pour 694 millions d'euros d'investissements, c'est-à-dire le renouvellement complet du parc, une plus grande capacité, un confort supplémentaire.

Je n'oublie pas la rénovation des gares et l'extension des parcs de stationnement, le sauvetage de Toulouse –Tarbes –Bayonne, le financement à 100% de l'Etablissement de Maintenance du matériel.

Nous avons développé une nouvelle gamme tarifaire, la gratuité des transports pour les personnes en situation de précarité, lancé la Carte Pastel. Ces investissements ont eu pour effet d'augmenter notablement la fréquentation qui atteint désormais, chaque jour, plus de 30 000 voyages avec une meilleure complémentarité des transports urbains et interurbains. Je vous proposerai de consentir un effort similaire pour l'accélération de notre programme d'accessibilité dans les lycées que nous présentera Mme ARTIGALAS.

Dans le cadre du CPER Midi-Pyrénées, il vous est proposé d'adopter le document « Initiative Numérique Etat Région en Midi-Pyrénées ». Il s'agit de renforcer la structuration de cette filière phare de Midi-Pyrénées et de Languedoc-Roussillon, à la fois vecteur d'innovation et de croissance dans toute l'économie.

Cette initiative va dans le sens de l'accessibilité au numérique partout et dans tous les territoires de Midi-Pyrénées, qui guide nos politiques régionales, notamment à travers le plan Très Haut Débit.

Depuis plusieurs années, elles intègrent le numérique dans tous les secteurs, l'éducation avec l'ENT, OrdiLib, la Carte Jeune, ASTER, la culture avec la numérisation du patrimoine, la formation avec les sites Pyramide de formation à distance, les transports avec la Carte Pastel et la centrale d'information passagers...

Nous irons plus loin, avec le déploiement de l'Ecole régionale du numérique. C'est une priorité. Il ne s'agit pas de créer une école dédiée sur un site unique, mais une école éclatée sur l'ensemble du territoire, ouverte à des jeunes sortis du système scolaire dit « classique » et à des demandeurs d'emplois en reconversion professionnelle, qui pourront intégrer des formations qualifiantes.

A partir de mi-novembre sera également lancée une « Promotion numérique » au sein de l'Ecole régionale de la 2^{ème} chance, qui permettra à une quinzaine de jeunes très éloignés de l'emploi de bénéficier d'une formation dans le secteur du numérique.

Afin d'offrir une suite de parcours qualifiante à ses élèves, l'école met également en place une formation de 6 mois pour 20 jeunes décrocheurs. Les candidatures en ligne seront prochainement lancées pour un démarrage de l'action de formation fin novembre 2015. J'ajoute que notre Plan régional de formation a ouvert dès octobre 102 places à destination des demandeurs d'emploi. L'objectif est d'un minimum de 200, au terme de quelques mois. La fabrication additive nous conduit très vraisemblablement vers une véritable révolution de nos modes de production. C'était vrai des petites pièces. Cela l'est maintenant de pièces importantes. Tout le monde a vu cette main artificielle réalisée à partir d'une composition 3D. L'aéronautique et la mécanique s'en saisissent mais d'autres secteurs aussi.

Les enjeux de ces technologies sont au cœur de l'usine du Futur, et de la compétitivité de notre industrie. Nous soutenons les entreprises, notamment avec le Plan usine du futur et le Plan Aéronautique. Mais pour favoriser la diffusion et l'appropriation de ces technologies, je proposerai, à la Commission permanente de novembre, de lancer un appel à projet pour créer le Réseau régional de Fab labs, ouvert au grand public, comme aux start-up, sur l'ensemble du territoire régional.

Nous avons confié à MADEELI une étude sur les impacts technologiques et industriels de la fabrication additive sur la sous-traitance industrielle.

Avec toujours le même objectif : soutenir la compétitivité de nos entreprises, la création de valeur et l'emploi dans tous les territoires de la grande région.

L'agriculture et l'agroalimentaire seront la 1^{ère} force de la prochaine région. Les difficultés que rencontrent les éleveurs notamment nous ont amené à adopter en commission permanente du 15 octobre, un plan d'intervention dont nous devons inscrire les crédits dans cette DM2.7M€ je le rappelle, pour financer 10 mesures d'aide à la modernisation, à

la transformation et à la commercialisation. Ce plan doit apporter des réponses aux situations d'urgence, mais aussi soutenir la compétitivité de l'élevage sur le long terme.

Sur ce point, notre ligne reste la même, à savoir soutenir prioritairement la qualité, la structuration de filières, la mise en marché la plus directe possible tout en aidant l'organisation de celle-ci.

Comme nous l'avons fait avec le Plan Protéines pour renforcer l'autonomie des élevages, avec le Plan viti-vinicole, avec aussi le Plan Biogaz et Méthanisation.

L'agriculture biologique de la nouvelle région occupera plus particulièrement elle aussi une première place au plan national avec près de 246 000 hectares et 5732 exploitations (Auvergne – Rhône-Alpes arrive en seconde position avec 146 000 ha et 3937 exploitations). Nous avons mis en place un premier programme en 1998. Il y a 17 ans.

A partir de 2008, la Région a renforcé son dispositif en adoptant son Plan Bio 2008-2013. Il a permis d'inscrire l'agriculture bio comme une orientation stratégique pour le développement régional. En juin 2014, la Région a renouvelé son engagement avec l'adoption du Plan Bio 2014-2020, doté de 11,4 M€ malgré des contraintes budgétaires croissantes. Cette année, nous avons dépassé de plusieurs dizaines de milliers d'euros l'enveloppe que nous nous étions fixée.

Midi-Pyrénées est la 1^{ère} région française en agriculture biologique en termes de surfaces (145 686 ha bio et conversion), la 2^{ème} en nombre de producteurs (2 933 exploitations) fin 2014.

Au premier semestre 2015, nous avons dressé le constat d'un record de la progression des fermes engagées, par rapport au début de l'année (+585 agriculteurs soit 20% d'augmentation). Le nombre de nouveaux hectares convertis dépasse largement les ratios des autres régions de France avec plus de 15 000 ha en 2014 et plus de 37 000 ha en 2015. Nous sommes de toutes les régions françaises celle qui a accordé le montant le plus élevé de la dotation FEADER à l'agriculture bio, 65 millions d'ici 2020.

Autre défi majeur: assurer le renouvellement des générations d'où notre plan pour favoriser la transmission des exploitations et l'installation des jeunes ou encore la modernisation des 18 lycées agricoles : 260 M€ d'investissement depuis 10 ans.

C'est un effort considérable que nous avons prolongé avec un schéma directeur des exploitations qui permet une adéquation plus forte entre les enseignements et les réalités de l'agriculture, notamment le développement durable, le bio, les nouveaux métiers de la ruralité. Tous ces efforts contribuent à former les professionnels de demain, à les former à des pratiques nouvelles et durables, pour développer une agriculture adaptée et porteuse d'emplois.

Enfin, la DM2 financera notre démarche en direction des réfugiés syriens. 800 000€ pour aider les communes qui les accueillent à raison de 1000 € par réfugié et 200 000 € au Fonds d'Action Extérieur des Collectivités Territoriales du ministère des affaires étrangères – FACECO- pour venir au secours des populations syriennes.

La solidarité – solidarité envers nos communes confrontées au problème de l'accueil et solidarité internationale – c'est pour nous un devoir. Aucun citoyen ne peut se mettre à l'abri des tragédies du monde et faire comme si il suffisait de hérisser des murs, comme si elles n'existaient pas, aucun ne doit accepter des attitudes, des propos ou des actes racistes. Pour une raison qui m'échappe, tous les bâtiments publics ne mentionnent pas la devise de la République : « Liberté, Egalité, Fraternité ».

Je vous propose avant que notre mandat s'achève d'inscrire dans le mur de la façade de l'Hôtel de Région la phrase de Jaurès que nous avons installée sur la toile exposée au frontispice : « *Il n'y a qu'une seule race, l'Humanité* ». Puisqu'oubliant quelque peu l'histoire, tous aujourd'hui se réclament de lui, personne, je le pense, n'y verra ombrage.

Vous comprendrez que je prenne aussi prétexte de cette dernière séance pour remercier toutes celles et tous ceux qui nous ont accompagnés et ont permis, élus et collaborateurs, partenaires de la vie régionale, CESER, M. le Président, le travail permanent que nous avons conduit depuis 17 ans.

A chaque époque, sa ou ses priorités. Certains d'entre nous ont connu le premier programme quinquennal des lycées. Le troisième est en voie d'achèvement.

2 milliards d'euros, 13 nouveaux lycées. C'était l'amorce d'un effort sans relâche pour la formation, des CFA aux écoles sanitaires et sociales en passant par l'enseignement supérieur.

Celui des engagements pour la desserte à 2X2 voies des chefs-lieux de département. C'est en voie de concrétisation.

D'autres, la préparation du Plan rail et sa mise en action. Il se poursuit. On ne résoudra les problèmes d'embarras routiers et de pollution qu'en développant le ferroviaire. La réflexion et les engagements sur la stratégie de l'innovation, l'invention des contrats d'appui, les appels à projet associant PME, ETI et laboratoires. Nous avons lancé des plans de soutien à l'industrie aéronautique, robotique, usine du futur ; accompagné l'économie sociale et solidaire, structuré les territoires avec les zones d'intérêt régional, pépinières, hôtels d'entreprises.

Mais des plans aussi pour soutenir l'agriculture, nous venons de le voir, renforcé l'agriculture de qualité comme nous l'avons fait au plus fort de la crise de la vache folle en créant SISQA. Et cherché à réagir aux crises.

Nous avons voulu le développement de l'économie touristique qui sera demain l'une des toutes premières de la nouvelle région, en imaginant les Grands Sites de Midi-Pyrénées, la politique dite lourdaise de modernisation de l'hôtellerie qui nous a amenés à intervenir sur plus de 670 hôtels en région, celle de la modernisation des stations de ski, thermalisme ou thermoludisme.

L'économie du tourisme, c'est souvent celle du patrimoine, de la culture.

Mes chers collègues, l'abbaye de Sorèze et le musée Dom Robert, le Palais de la Berbie à Albi, totalement remaniés, le muséum des sciences naturelles à Toulouse, Soulages à Rodez, Circa à Auch, la préhistoire à Aurignac, les écritures du monde à Figeac, l'Astrada à Marciac et Henri Martin à Cahors ou le centre de ressources Pierre-Paul Riquet à Revel, l'effort a été constant y compris pour nos festivals qui se sont professionnalisés et développés et pour notre réseau d'art contemporain, qui s'est renforcé, en même temps que le portail numérique du patrimoine régional, qui permet aujourd'hui d'accéder de partout à 170 000 images en ligne.

Dernier, ou plutôt premier volet de nos politiques : dès 2001, mes chers collègues, j'ai voulu orienter notre assemblée vers les stratégies de développement durable. En 2003, nous avons été la première Région dont l'agenda 21 a été reconnu et approuvé par le ministère de l'environnement. Notre agenda 21, seconde génération, vient à nouveau d'obtenir cette même reconnaissance.

De plus, la Région a remporté cette année la palme d'argent des 20^{èmes} trophées du cadre de vie du festival FIMBACTE. Ce concours couronne l'ensemble des mesures adoptées dans le cadre de notre management environnemental. Ce prix récompense la Web série réalisée par des agents de la Direction de la communication sur les bonnes pratiques environnementales à adopter au bureau.

En prenant l'initiative de l'observatoire du changement climatique et en demandant à Jean-Louis Etienne de le présider en octobre 2010, j'avais conscience qu'avec le soutien de la Communauté de Travail des Pyrénées, il pourrait être mieux soutenu qu'il ne l'a été. Il le

mérite et plus que jamais il est une nécessité par l'ampleur des connaissances qu'il peut rassembler traiter et diffuser.

Le Plan-Midi Pyrénées Energies que nous avons conçu en 2012, avec 300M€ pour 10 ans d'engagement de la Région et 700 de prêts à taux bonifiés, avec la BEI, a toute sa place dans les politiques qui, je l'espère, sortiront de la COP 21.

Création de la société Midi-Pyrénées Energies Investissements pour développer les projets d'énergies renouvelables, 15 000 logements rénovés, 13 000 Eco-chèques attribués en 4 ans. C'est bien. Il faut aller plus loin. Mais encore insuffisant. Le Fonds Carbone mérite d'être mieux connu qu'il ne l'est. Il nous a permis d'accompagner 325 projets forestiers, 2 300 ha, la plantation de 5 millions d'arbres, à terme, un stockage de carbone de 450 000 tonnes d'équivalent CO₂. N'oublions pas le pari pris en matière d'installation de méthanisation. Il est en passe d'être tenu.

Mes chers collègues, dernière session du mandat, dernière session du Conseil régional de Midi-Pyrénées et pour certains d'entre nous, « la dernière séance ».

Nous sommes certains à avoir décidé de nous retirer. D'autres sont candidats et souhaitent, je les comprends, participer à la construction de la nouvelle région. La première des régions française où nos concitoyens souhaitent vivre.

Présider Midi-Pyrénées est un honneur que j'ai ressenti comme tel. Ce que nous avons fait ensemble et qui peut certains jours nous paraître majeur ! On l'oubliera. Ainsi va l'action publique. Seul compte ce qui reste à faire. Après tout c'est normal. Notre satisfaction peut néanmoins être double.

C'est d'abord le sentiment d'avoir été utiles. Parfois. Ensuite, de nous être respectés.

Utiles, c'est ce que j'ai essayé de rappeler. Quant à nos relations, nuancées entre majorité et minorité, elles n'ont jamais - ou presque- été marquées par ces écarts qui contribuent d'abord au discrédit des élus. Je veux donc dire à chacun d'entre vous, avec la distinction qui s'impose, c'est évident, mais à tous, j'insiste –en y associant, Monsieur le Président, les membres du CESER- des mots d'estime et de cordialité. Pour certains d'amitié, et encore une fois, remercier les vice-présidentes et vice-présidents, présidentes et présidents de commissions, les membres de notre assemblée, nos collaborateurs, les membres du cabinet, l'ensemble du personnel, ceux des groupes, des agences et des satellites.

Il n'y a chez moi, ni nostalgie, ni regrets. Il n'y a qu'une loi qui ne sera jamais remise en cause, et qui vaut pour tous, celle de l'inéluctable progression du temps.

Je m'étais fixé une limite, à la condition de l'atteindre. J'estime l'avoir atteinte. Ce n'était pas le moment de la dépasser. Je mesure la chance qu'il y a à pouvoir décider soi-même du terme, dans une charge où bien souvent, ce sont les autres qui décident pour vous.